
Retraite de Jacques Prémont

Fin d'une époque à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

par Gaston Bernier

Jacques Prémont, directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale depuis novembre 1969, vient de prendre sa retraite. Comme on l'observe ailleurs, la longueur du mandat de M. Prémont n'est pas exceptionnelle. En Grande-Bretagne, depuis 1918, les bibliothécaires parlementaires sont, en moyenne, restés en fonction pendant plus de 17 ans. À Ottawa, on n'a eu que cinq directeurs depuis 125 ans. La nature du mandat est sans doute pour beaucoup dans cette pérennité. Reste qu'il doit y avoir adéquation, accord et même un certain parallélisme entre le gestionnaire, ses fonctions et la vision des autorités. Cet article souligne les changements — professionnalisation, structuration, ajout de services destinés aux parlementaires et informatisation — réalisés sous la direction de M. Prémont.

À la fin des années soixante, la Bibliothèque et son rayonnement tenaient à la compétence et à l'activité tous azimuts de feu Jean-Charles Bonenfant : professeur de droit, critique littéraire, conseiller auprès des gouvernements. Au départ de ce dernier, la Bibliothèque disposait de 40 postes, dont une quinzaine d'occasionnels et d'employés en détachement. L'effectif ne comptait à l'époque qu'un professionnel et un certain nombre de semi-professionnels. Vingt-trois ans plus tard, les ressources humaines de la Bibliothèque s'établissent à 82 années-personnes, dont 28 professionnels. Tout cela s'est fait grâce à la présence d'un homme profondément en accord avec l'évolution générale du milieu documentaire et de la société.

M. Prémont s'est efforcé aussi de convaincre les parlementaires que la bibliothèque devait constituer une direction générale au sein de l'Assemblée. Un comité en avait fait la recommandation en 1976. Les autorités lui donnèrent raison en 1991 et on fit alors de la Bibliothèque une direction générale.



Jacques Prémont
(Ministère des communications, Québec)

Gaston Bernier est directeur adjoint de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale depuis 1986. Il est au service de l'organisme depuis 1970.

Au titre des réalisations, un constat similaire de succès s'impose : les produits et les services se sont multipliés. En 1969, à l'arrivée de M. Prémont, les services étaient indifférenciés et l'organigramme en était plus un de collaborateurs que de services spécialisés. Tôt en 1970 sont apparues les cellules chargées du traitement de la documentation et du service aux lecteurs. On vit apparaître, à l'automne 1971, un service de recherche ou d'études et, en juin 1973, le programme de la reconstitution des débats. En 1976, on créa à partir de zéro un service de documentation de presse. Par la suite, on connut une période d'irrédentisme documentaire : rattachement à la Bibliothèque de la cellule chargée de l'indexation du compte rendu intégral des débats et de celle des archives et de la gestion des documents administratifs de l'Assemblée.

M. Prémont a appuyé sans réserve de nombreux projets et en a suscité plusieurs. Les ressources nouvelles et leur spécialisation conduisirent à la multiplication des produits. La liste des publications et parapublications diffusées sous une forme ou une autre tout au cours du mandat de M. Prémont comprend au-delà de 350 titres et pas moins de 375 livraisons de périodiques. *Le Bulletin* créé en 1970, lors de son arrivée en poste, compte environ 60 livraisons jusqu'à maintenant. La perception de M. Prémont quant à l'utilité d'un tel véhicule fut donc juste à l'époque. Ce dernier a également patronné et suivi de près la réalisation d'un index rétrospectif des lois à caractère privé dont la publication connut un grand succès. Il fut également à la source de la reprise de la publication des rapports annuels de la maison - pratique qui avait été abandonnée en 1936.

Sous la gouverne du Directeur général sortant, des changements importants ont été enregistrés quant aux moyens documentaires mis à la disposition des lecteurs et des usagers de l'établissement. La Bibliothèque s'est jointe à un réseau de catalogage en coopération à la fin des années 70; on s'est abonné à de nombreuses banques de données par la suite. Actuellement, la plupart des fonctions propres à une bibliothèque sont informatisées ou sur le point de l'être. Cette évolution (d'autres diraient cette révolution), M. Prémont l'a souhaitée à la fois avec enthousiasme et avec prudence. Sa

conviction a fait que la modernisation est, pour ainsi dire, chose faite; son esprit critique et son scepticisme de bon aloi auront permis l'économie de dérapages inévitables au cours de telles opérations.

La présence de M. Prémont à la tête de la Bibliothèque pendant plus de deux décennies est marquée au coin du rayonnement extérieur. Il a toujours privilégié la présence de l'établissement au sein du monde associatif national et international et il s'est efforcé de nouer des liens durables avec ses homologues. Il a constamment encouragé ses collaborateurs à coopérer avec les établissements documentaires du milieu. À cet égard, on notera la constitution d'un catalogue collectif des volumes des bibliothèques administratives, par la suite celle d'un instrument similaire pour les périodiques et, enfin, le ralliement de la Bibliothèque au programme d'informatisation des mêmes bibliothèques. Par ailleurs, sa présence régulière aux activités de l'Association des bibliothécaires québécois et à celles de l'Asted (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation) fut remarquée. M. Prémont travailla activement à la mise sur pied de l'Association des bibliothécaires parlementaires du Canada et, depuis sa fondation, il en a accueilli deux fois les membres à Québec (en 1978 et en 1992). De plus, il s'est fait un point d'honneur de représenter le milieu documentaire parlementaire au sein de la section idoine de la Fédération internationale des associations de bibliothèques et de bibliothécaires. On pourrait souligner, dans le même esprit, la participation de M. Prémont à de nombreux organismes sociaux et culturels de la Capitale. Mais, ce faisant, on déborderait le cadre du présent article.

La personnalité de M. Prémont est pour beaucoup dans les succès et réalisations énumérés jusqu'ici. M. Prémont s'est constamment efforcé d'établir un consensus parmi ses collaborateurs avant d'imposer une solution. Pendant près de vingt-cinq ans, il fut un gestionnaire décentralisateur ou mieux « déconcentrateur » : il savait faire confiance et déléguer les responsabilités, bref laisser la bride sur le cou aux employés. Dans ses relations avec les autorités administratives et politiques de l'Assemblée nationale, M. Prémont savait être affable et généreux. ♦